



dépassement horaire CIF, problème avec employeur

Par **manfromnowhere**, le **29/03/2012** à **14:06**

Bonjour,
je suis actuellement en formation via le CIF qui finance 1200 heures de ma formation, hors la formation dure plus longtemps et mon employeur n'est plus remboursé du salaire qu'il me verse lorsque je suis en formation. Celui-ci me réclame de le rembourser notamment en se servant sur mes congés payés, lorsque que je quitterai l'entreprise après cette formation. A-t-il le droit? merci pour vos réponses.

Par **P.M.**, le **29/03/2012** à **17:44**

Bonjour,
En tout cas, l'employeur n'a pas le droit de se servir de vos congés payés pour financer une période de formation...
Il faudrait tirer cela au clair notamment avec l'organisme de formation...

Par **manfromnowhere**, le **29/03/2012** à **18:30**

merci pour votre réponse. Savez-vous quelle recours pourrait avoir mon employeur contre moi, d'après ce que j'ai compris vu qu'il ne peut pas me faire rattraper ces heures, c'est perdu pour lui ?

Par **P.M.**, le **29/03/2012** à **20:35**

Il faudrait connaître l'ensemble du dossier pour voir déjà dans quelles conditions ce CIF a été conclu et si l'employeur a donné son accord pour pouvoir vous donner une réponse précise...